



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2025-2403-9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 24 MARS 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq,
le lundi 24 mars
le Conseil Municipal de la commune de FOUR
dûment convoqué le 19 mars 2025 s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean
PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h03.

Présents : Jean Papadopulo, Eric Doyen, Anh Brun, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Cécile Gerey, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Marielle Berlioz, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse.

Pouvoirs : Emilie Chariol à Christelle Bernard, Pascale Besch à Jean Papadopulo, Matthieu Querenet à Anh Brun.

Absent : /

Secrétaire de séance : Nicolas Jambot est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : Attribution des subventions communales pour l'année 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la liste des associations communales.

Association	Montant
Sou des Ecoles	500,00 €
Comité des fêtes	400,00 €
ACCA	255,00 €
Rando Loisir	240,00 €
Country	183,00 €
AnimaFour	147,00 €
Badminton	491,00 €
FC Four	350,00 €
Histoire Locale	135,00 €
Boule Fourée	171,00 €
Aksel	176,00 €
Gym détente	334,00 €
Dimbali	214,00 €

Art mot thérapie	182,00 €
Total	3 778,00 €

Coopérative scolaire	Nb élèves	Montant
Maternelle 1 Meynier	24	192,00 €
Maternelle 2 Porcher	24	192,00 €
CP GS3 Corjon	22	176,00 €
CP CE1 Ceux	22	176,00 €
CE1 CE2 Salvi	22	176,00 €
CE2 CM1 Nicolas	24	192,00 €
CM1 CM2 Lombard	24	192,00 €
Total		1 296,00 €

Classes découvertes du 07 au 11 avril 2025 40 € par enfant	Nb élèves	Montant
CE2 CM1 Nicolas	24	960,00 €
CM1 CM2 Lombard	24	960,00 €
Total		1 920,00 €

Organismes extérieurs	Montant
MFR du village	30,00 €
Croix Rouge unité de Vienne	50,00€
Total	80,00 €

Le Conseil municipal décide :

- **D'inscrire** les subventions présentées au budget primitif 2025, pour un montant total de 7 074,00 €.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le
- publication et/ou notification le

31 MAR. 2025

31 MAR. 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Jean Papadopoulos,
Maire de Four



Nicolas Jambot,
Secrétaire de séance

